

**ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

N°2025/01P

**Le Maire de la commune de CAHAGNES,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 20241015-08 du 15 octobre 2024 relative à la détermination du taux de promotion d'avancement de grade,

Vu l'arrêté n° 2021/37P fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 02 juillet 2021.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de : ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HAY Joachim	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2025

**Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LENOURRICHEL Séverine	Adjoint administratif	01/02/2025

**Avancement au grade de : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
POTTIER Francine	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2025
ROCHER Virginie	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2025

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L.522-26 du Code Général de la Fonction Publique susvisé.

Fait à Cahagnes, le 07 janvier 2025

Le Maire,  
Guillaume DUJARDIN.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

